



Déclaration liminaire SGEN Cfdt CSAM JS du 8/11/2023

Monsieur le DGRH, Mesdames et messieurs les représentants de l'administration et chers collègues,

L'ordre du jour, avec le point sur la mobilisation des services à l'occasion des JOP aurait pu avoir une autre tonalité.

Malheureusement après l'attentat d'Arras qui a encore une fois visé la communauté éducative et avec la montée des discours de haine liés à l'actualité, il prend une toute autre tonalité.

Le Sgen-Cfdt adresse de nouveau ses condoléances à la famille, aux proches, aux collègues de Dominique Bernard et de Samuel Paty. Nous pensons à nos collègues blessés et éprouvés à Arras.

Nous continuons toutes et tous de remplir nos missions éducatives, de favoriser l'ouverture et l'accueil de tous les publics pour leur permettre de s'émanciper, de construire leur avenir par l'acquisition de connaissances, de compétences, de la culture, dans un cadre collectif qui les amène à rencontrer l'altérité, à grandir avec et par elle.

Nous pensons également aux collègues du SDJES à la DSDEN à Strasbourg qui ont vu leur lieu de travail couvert d'inscriptions antisémites.

Et cela nous interroge effectivement sur le sens et la portée de ce que peut impliquer la mobilisation à l'occasion des JOP dans les services.

Nous l'avons déjà dit, déjà à l'occasion du débat sur les astreintes à notre arrivée à l'éducation nationale, nous nous interrogeons fortement sur le sens de ce qui est demandé aux services en terme de présence et d'actions à mener. Notre expérience depuis le transfert à l'éducation nationale, qui s'est encore traduite par des services isolés cet été, peut être moins que les années précédentes, continue à nous interroger. Pourquoi demander une permanence arbitrairement fixée à 50 % (de PTP, d'IJS, de tout le monde ? des collègues du SNU ?) et pour quoi faire si il n'y a pas de DASEN pour signer un acte urgent, de service communication, logistique, informatique, juridique, si les agents mobilisés n'ont pas de téléphone professionnel.

Par ailleurs, nous nous interrogeons fortement sur la nature et la multiplication des sollicitations qui vont arriver autour des JOP. Nous accueillons avec inquiétude l'annonce de la création de la force d'action républicaine par le gouvernement comme mesure de réponse aux récentes émeutes. Les services sont déjà priés d'absorber la montée des sollicitations dans le cadre de la radicalisation et du séparatisme, sur la prévention des VSS particulièrement dans le sport sans parler de la vampirisation par le SNU

Enfin, sur la question des LDG carrière, nous nous associerons à nos camarades qui ont rejeté la proposition hier en CSAM EN. Nous sommes attachés au parallélisme avec les corps enseignants mais l'histoire et la composition des corps, leur dynamique ne sont pas les mêmes et nous demandons d'abord et avant tout un traitement équitable, transparent et qui ne soit pas soumis à l'arbitraire ou à l'incurie de l'administration. Le traitement des rendez vous de carrière est un exemple, puisque nous devons mettre en place des mesures de rattrapage pour les collègues qui ne sont pas rentrés dans ce dispositif. Combien sont ils ? Combien n'ont pas eu leur RV de carrière ? Si on lit bien les LDG actuelles, on se retrouve dans la situation décrite par Henri Queuille, autre illustre président du conseil général de Corrèze : "Il n'est aucun *problème* assez urgent en politique qu'une absence de décision ne puisse résoudre." Il suffit que l'administration ne fasse rien pour les rendez vous de carrière et que croyez vous qu'il arrivera ? On en rattrapera, mais lesquels ? Avec quelles garanties ? Nous sommes d'ailleurs particulièrement inquiets pour les collègues qui ne sont actuellement que suivis de très loin comme les CTS ou les PTP en établissements sur ces sujets.

Ce point, comme le suivi du plan égalité, rappelle notre demande d'un suivi et d'une coordination au niveau des établissements par la DGRH, l'adossement aux services rectoraux n'arrivant pas à se faire actuellement.

Je vous remercie.